

VU PAR...

Michel Quinet, Maire de Sainte-Marie-la-Blanche (750 habitants)

# "Le carcan des frontières départementales"

S'il y a une commune frontalière aux deux départements, c'est bien Sainte-Marie-la-Blanche en Côte-d'Or. A 2,5 km de la Saône-et-Loire, les Sanmaritaines et Sanmaritains ne sont qu'à 6 km de Beaune.

Il faudrait un jour stopper les voitures qui passent devant la mairie. On y verrait se croiser celles et ceux des 750 habitants de la commune qui partent travailler en direction de Beaune ou de Chalon. Nous verrions passer, sur la D 970, quatre fois par jour, des Saône-et-Loiriens travaillant en Côte-d'Or. Des familles qui viennent de faire leurs courses



chez les commerçants beunois ou encore, les amoureux du marché du dimanche matin qui partent pour Chagny...

Devant les drapeaux bleu blanc rouge accrochés sur la façade de l'Hôtel de ville de Sainte-Marie-la-Blanche et sous le regard de Michel Quinet, maire depuis 1995, on observerait tout naturellement les Côte-d'Oriens et Saône-et-Loiriens vivant et évoluant dans le même bassin de vie.

Dans la plaine accolée aux Côtes. Quand le premier magistrat réfléchit communauté d'agglomération, il martèle à chaque instant : "les gens doivent rester au cœur de nos réflexions !". Lui aussi pense bassin de vie, regrettant "le carcan des frontières départementales" qui empêche de construire ensemble avec ses voisins, même les plus proches.

"Oui à la communauté d'agglomération" et il y a même "urgence" pour lui.

"Il faut se prendre en main, travailler mieux ensemble en respectant les équilibres de ce territoire. En écoutant chacune et chacun, en mariant avec intelligence, économie, mixité sociale et environnement. Il faut mettre en pratique avec cette communauté d'agglomération la notion de développement durable". Michel Quinet ne se satisfera pas "des

consensus mous". La communauté d'agglomération doit être pour lui un lieu de débat, de confrontation d'idées au-delà des clivages politiques.

"Les communes, petites et grandes, garderont toute leur place. Il nous faudra être bon et cohérent sur des objectifs communs comme la gestion de l'eau, des déchets, sans être étouffé par la technocratie, bridé par la concentration des pouvoirs et surtout en faisant mieux et plus sans augmenter la fiscalité des ménages".

Le Maire de Sainte-Marie-la-Blanche répète que le maintien des services pour ses administrés, avant leurs développements, passe inmanquablement par une communauté d'agglomération.

"Nous sommes bien sûr heureux de maintenir avec nos moyens, trois personnes pour gérer le centre aéré, les activités péri-scolaires, la cantine... mais nous nous battons en même temps contre le départ de la poste".

Michel Quinet sait déjà que l'un des chantiers prioritaires sera la mobilité.

"Nous devons assurer la liberté et la sécurité à nos concitoyens. Cela passe par des transports collectifs, des aménagements cyclables pour les plus jeunes..."

C'est clair, Sainte-Marie-la-Blanche prendra toute sa place dans la comm' d'agglo'. Mais le maire a aussi d'autres responsabilités, cette fois professionnelles. Il doit partir. L'entretien est terminé, il quitte sa mairie, pressé. Il prend pourtant le temps de terminer par une phrase qui montre sa détermination : "Il faut avancer. Si on attend de tout savoir pour faire..." Au volant de sa voiture, il s'engage sur la D970. Direction Côte-d'Or ou Saône-et-Loire ?

54 communes = 52 741 habitants

CONSTAT : en ordre dispersé.

Entre deux grandes communautés d'agglomération (Dijon et Chalon), comment un territoire enclavé peut-il se battre "à armes égales" pour rester attractif ?

En avançant en ordre dispersé ? En augmentant les impôts, notamment des ménages ?

En ayant un faible poids dans le dialogue avec le Département, la Région, l'État... ?

En attendant d'être absorbé par les communautés d'agglomération existantes qui auront déjà attiré les entreprises, les emplois, les formations ? Faut-il attendre toujours le salut des autres ? Faut-il subir ?

PROJET : développer un territoire ensemble

Créer une communauté d'agglomération Beaune, Chagny, Nolay... c'est prendre notre destin en main !

En fédérant les énergies, les expériences, les atouts de 54 communes avec chacune leurs spécificités et en garantissant leur indépendance, leur autonomie, leur identité.

En traitant les dossiers du quotidien, en regroupant nos solutions, nos moyens. En développant un territoire, ensemble, pour créer des emplois, accueillir des familles dans nos villages, nos villes, conserver nos écoles et nos commerces.

Conception - rédaction - photos : LR communicability / tirage 30 000 exemplaires - Document réalisé à l'initiative des communes et des SIVOM.

# NOUS

une communauté d'agglomération pour

Beaune  
Chagny  
Nolay

DANS UN ESPACE DE VIE NATUREL ET COHÉRENT

## EDITO S'informer pour comprendre

Créer une communauté d'agglomération, voilà une idée qui peut paraître abstraite au premier abord. Et pourtant...

L'union fait, plus que jamais, la force. En regroupant nos moyens, en fédérant nos énergies, en coordonnant nos actions, nous développons mieux et plus rapidement notre territoire en profitant de nouvelles ressources budgétaires.

En respectant l'autonomie de chaque commune, nous créons ensemble, aujourd'hui, un espace de vie naturel et cohérent. C'est le regard tourné vers l'avenir, que nous vous proposons de mettre en évidence régulièrement nos liens historiques, culturels, sociaux, économiques... avec un zeste de pédagogie et beaucoup de témoignages.



## Un développement économique profitable à chacun

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Beaune a parmi ses préoccupations premières la volonté de convaincre des investisseurs de l'opportunité de développer leurs activités sur le territoire Sud Côte-d'Or. Rencontre avec Benoît de Charette, originaire du Couchois. Le Président de la CCI pense-t-il qu'une communauté d'agglomération est un plus dans son action ?



NOUS : Benoît de Charette, vous que l'on peut présenter comme "un VRP" du développement économique Sud Côte-d'Or, pensez-vous que ce territoire gagne à être structuré en communauté d'agglomération ?

Quand nous rencontrons des décideurs économiques pour "vendre" notre territoire, nous souhaitons mettre toutes nos chances de notre côté. Nous connaissons nos atouts, nos points forts : une identité forte autour de l'image et des activités liées au monde viticole, la qualité de vie dans nos villes et villages, la présence d'entreprises reconnues et performantes ainsi que la proximité de grands axes routiers.

Toutefois, et encore récemment, avec l'Agence Régionale de Développement, nous avons dû faire face aux interrogations d'investisseurs sur notre capacité d'accueil d'entreprises nouvelles : avez-vous des zones fortes aménagées pour faire du développe-

ment ? Nos cadres ont besoin, certes, d'une vraie qualité de vie en dehors de leur activité professionnelle et sont donc, plus que jamais, attirés par la vie "au village", mais proposez vous pour leur famille des logements, des activités culturelles, sportives, des moyens de transport... ? Je pense que les élus, ensemble au sein d'une communauté d'agglomération, pourront plus efficacement et plus rapidement répondre à ces attentes et donc, renforcer l'attractivité en rééquilibrant le territoire Beaune, Chagny, Nolay entre Dijon et Chalon.

NOUS : Il est donc pour vous plus que jamais d'actualité d'organiser plus efficacement ce territoire ?

Je vous rappelle que la CCI de Beaune lors de son assemblée générale du 17 octobre dernier s'est prononcée en faveur de la création, à courte échéance, d'une communauté

## Ils ont dit...

La communauté d'agglomération permettra, en nous rapprochant de Chagny (71), de nous ouvrir sur la vallée de la Saône. C'est un plus pour Nolay (21) touristiquement parlant.

Alain Guillemin, Office de tourisme de Nolay (21)



Beaune, Chagny, Nolay  
Alain SUGUENOT, Michel PICARD  
Pierre BARBIERY, "3 maires en une interview".

## en ordre dispersé

GRAND DIJON

21 communes = 250 390 habitants

GRAND CHALON

38 communes = 108 000 habitants

## Ensemble, on est plus fort

GRAND DIJON

(communauté d'agglomération)

ESPACE BEAUNE, CHAGNY, NOLAY... (communauté d'agglomération)

54 communes = 52 741 habitants

GRAND CHALON

(communauté d'agglomération)



Rencontre avec le maire de Sainte-Marie-la-Blanche "Le carcan des frontières départementales"



d'agglomération regroupée autour des communes de Beaune, Chagny et Nolay. Il faut éviter le "grignotage" inévitable par les communautés d'agglomération voisines de ce territoire qui a toute sa cohérence historique, économique, culturelle... en permettant grâce à la TPU (taxe professionnelle unique versée par les entreprises) un développement plus fort avec des moyens nouveaux mis en commun qui au bout du compte seront profitables à chaque commune grande ou petite.

**NOUS : Monsieur le Président, si cet espace de projets tel que vous le définissez permet entre autres de créer un environnement propice à la création d'emplois et d'activités, il y a pourtant, vous le savez bien, encore des blocages car cet espace se**

### dessine à cheval entre la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire ?

Il se dessine naturellement autour de l'axe Beaune, Chagny, Nolay. Même si j'avais souhaité, et on peut encore le souhaiter dans l'avenir, que Nuits-Saint-Georges s'inscrive dans ce projet. Le développement économique doit s'envisager de moins en moins avec des barrières, aussi historiques soient-elles. Peut-on toujours penser, dans tous les domaines, comme il y a plus de deux cents ans ? Il faut oublier les vieilles histoires, les inutiles compétitions exacerbées quelquefois. Au-delà des prégnances départementales, il nous faut, aujourd'hui et à l'avenir, penser "bassin de vie". La communauté d'agglomération nous permet de développer un pôle d'équilibre entre le Grand Dijon et le Grand Chalon



## 2 QUESTIONS A 3 MAIRES

# Alain Suguenot Michel Picard Pierre Barbiery

## Pourquoi une communauté d'agglomération ?



**La mise en place d'une communauté d'agglomération demande beaucoup de pédagogie, de réflexion, d'organisation et d'échanges... Si toutes les communes impliquées, aussi petites soient-elles, amènent et amèneront leur pierre à l'édifice avec l'objectif de faire de la comm' d'agglom' un espace fort et utile, il nous paraissait primordial de rencontrer Alain Suguenot de Beaune, Michel Picard de Chagny et Pierre Barbiery de Nolay pour croiser les visions des Maires des trois pôles forts.**

**NOUS : Créer une communauté d'agglomération, est-ce avant tout se donner de nouveaux moyens financiers à travers la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) venant de l'Etat ou encore la TPU (Taxe Professionnelle Unique) provenant de l'activité économique ?**

**Alain Suguenot :** Il est indéniable que ces ressources financières nouvelles nous permettront d'investir, ensemble, communes urbaines et périurbaines pour offrir aux femmes et aux hommes habitant cet espace de vie naturel plus d'infrastructures, de services... pour créer, entre autres, les conditions favorables d'un développement économique plus efficace. Pourquoi nous faudrait-il attendre pour développer ? Pourquoi nous faudrait-il passer à côté de ce maillage formidable qu'offre une communauté d'agglomération entre ville et campagne ? Pourquoi se priver d'être un territoire référent, développant une "rurbanité" sur les bases de notre histoire, de notre patrimoine commun, de nos traditions, de notre qualité de vie ? Les maires des communes concernées veulent prendre leur avenir en main, avec énergie et solidarité, pour grandir ensemble avec une ambition collective. Nous voulons faire plus et mieux en optimisant le travail des services, en pensant "mieux disant", en limitant les dépenses par des économies d'échelle sans augmenter les impôts des habitants mais en puisant nos ressources nouvelles dans le développement économique. Les entreprises veulent de plus en plus s'implanter

sur notre territoire, attirées, certes, par le "poumon beaunois", mais aussi par les opportunités qu'offrent Chagny en matière de zones constructibles. Nous devons leur offrir un environnement favorable. La qualité de vie que peuvent proposer les communes les moins importantes, renforcée par les nouveaux services qu'elles proposeront grâce à la communauté d'agglomération, de Bouilland à Nolay, de Corberon à Thury, de Pernand-Vergelesses à Paris-L'Hôpital, est essentielle dans cette logique de développement maîtrisé.

**Michel Picard :** L'intercommunalité doit avant tout fonctionner de manière dynamique mais à l'économie, en utilisant et en renforçant les services déjà existants dans les communes qui en sont pourvues. L'effet de masse qu'elle produit permettra d'obtenir de meilleurs coûts en négociant, par exemple, des contrats à plus grande échelle. L'intercommunalité formule comm'd'agglom nous aidera à peser dans les négociations, à regrouper de façon très avantageuse la fourniture des services ou des travaux grâce à des appels d'offres communs. Pour l'Etat, qui privilégie, par le biais de la DGF, l'autonomie financière des collectivités et pose les bases d'un partenariat équilibré, ce regroupement de communes apparaît comme un allié solide et efficace capable de porter avec audace et inventivité les projets structurants dont notre territoire et nos concitoyens ont besoin. Communes petites et plus grandes, nous sommes prêtes à travailler ensemble. Nous

avons dressé le bilan de nos expériences communautaires et tiré les leçons des actions réussies et d'autres, plus douloureuses. La comm' d'agglom qui se construit aujourd'hui nous garantit de vraiment compter à l'échelon régional tout en conservant, avec environ 54 000 habitants, une dimension humaine. Elle va nous permettre de faire du développement industriel et artisanal, auquel je suis très attaché, complémentaire des activités liées à la vigne et au tourisme, en offrant de bonnes conditions d'accueil aux investisseurs qui créeront de nouveaux emplois. Chagny aura un rôle prépondérant à jouer dans cet essor économique qui nous apportera, grâce à une TPU croissante, des ressources financières communes utiles au développement des services aux personnes.

**Pierre Barbiery :** Avoir des moyens, c'est bien, si c'est au service d'idées fortes, généreuses et innovantes avec un objectif clair : permettre aux habitants de ce bassin

de vie, incluant et impliquant 54 communes avec chacune leur taille et leur identité, de vivre bien, de vivre mieux. Permettre à ce territoire d'être, par conséquent, plus attractif. La comm' d'agglom doit nous offrir de faire ensemble ce que l'on ne pourrait pas faire seul chacun de son côté. C'est l'intérêt de tous. Chaque commune doit aborder cette nouvelle étape sans préjugé, sans tabou, en respectant les uns les autres du plus petit au plus grand. Nos différences nourrissent nos complémentarités nécessaires à la réflexion puis à l'action grâce aux nouvelles ressources financières. Nous devons optimiser l'action de nos services pour faire mieux et plus, être plus efficaces. Sur Nolay, nous devons passer d'un SIVOM qui a eu son rôle à une communauté d'agglomération présente sur tout le territoire, qui devra tenir compte de tous.

**NOUS : Quelle est votre vision d'une communauté d'agglomération idéale ?**

**Alain Suguenot :** Nous forçons en commun cette intercommunalité en étant convaincus que la campagne a besoin de la ville et que la ville a besoin de la campagne. Nous avons besoin de vivre ensemble en complémentarité dans un pôle d'équilibre, un espace de vie cohérent, entre le Grand Dijon et le Grand Chalon. La comm' d'agglom' idéale se construit aujourd'hui dans le rythme du monde économique. Nous sommes dans le tempo national répondant à la volonté de l'Etat et de ses représentants de voir se créer des communautés d'agglomération solidaires des villes et des campagnes. Nous avons la bonne taille pour concilier humanité et efficacité. Nous souhaitons une communauté d'agglomération qui réponde aux attentes de tous les habitants de ce territoire. N'attendons pas que l'on nous impose des structures incohérentes. N'attendons pas de devenir la banlieue des autres. N'attendons pas que nos grandes voisines décident à notre place. Œuvrons ensemble pour être plus fort, plus indépendant et devenir une référence à l'échelle de la Bourgogne.

**Michel Picard :** Mes activités professionnelles m'amènent à travailler dans le monde entier et je sais que, dans la vie, il faut avan-

cer avec l'esprit ouvert. L'équipe municipale que je conduis a une ambition récurrente pour Chagny : que notre ville ne soit plus jamais enfermée sur elle-même et que les Chagnotins vivent dans une commune plus ouverte, plus accueillante, plus dynamique.. Cette ambition est justifiée par notre position géographique. Au sud, l'agglomération chalonnoise, qui se développe plutôt sur le sud et qui est déjà irrésistiblement entrée dans l'attractivité du pôle lyonnais; au nord la Côte de Beaune qui constitue une bonne partie du bassin de vie de Chagny. Notre ville est toute désignée pour faire le lien entre le sud de la Côte d'Or et le nord de la Saône & Loire et construire l'axe économique, touristique et culturel Beaune Chagny Chalon. Economiquement plus forte grâce à la comm' d'agglom, elle saura renforcer ses liens touristiques, culturels et associatifs avec ses voisins. L'évolution de Chagny s'inscrit donc naturellement dans la communauté d'agglomération Beaune-Chagny-Nolay. Ecartons les idées toutes faites et cessons de remettre à demain les décisions : c'est ainsi que nous améliorerons ensemble notre vie quotidienne et construirons un avenir meilleur pour nos enfants.

**Pierre Barbiery :** Nolay s'engage clairement, sûre du bien-fondé du travail accompli sur notre territoire. Nous nous engageons avec nos convictions politiques qui ne sont certes pas, aujourd'hui, celles de nos principaux partenaires. Nous avançons confiants et conscients de la "plus-value" que Nolay apporte au projet et nous comptons tenir toute notre place sans béatitude. Il faut se fixer des objectifs clairs, des obligations. Si nous décidons par exemple, ensemble, que chaque enfant doit être à moins de 20 minutes d'une école, d'un complexe sportif, d'un lieu culturel, alors il nous faudra trouver les solutions judicieuses en terme d'implantation d'infrastructures, de transport... Chaque famille doit pouvoir s'installer n'importe où sur le territoire et avoir les mêmes services. Nous devons faire ensemble ce qui coûte mais aussi ce qui rapporte en gérant nos difficultés et en partageant nos atouts. La comm' d'agglom' idéale doit être au-dessus des clivages politiques. Elle sera ce que l'on en fera ensemble...

# A savoir...

## ■ TPU

(Taxe Professionnelle Unique) est payée par les entreprises implantées dans le périmètre de la communauté d'agglomération. Elle est leur principale ressource. De plus, cette taxe permet un développement plus rationnel du territoire et favorise une plus grande solidarité entre les communes membres grâce à un meilleur partage des richesses.

## ■ DGF

(Dotation Globale de Fonctionnement) est la plus importante contribution de l'Etat aux collectivités, elle est prélevée sur ses recettes. On prend en compte dans sa détermination l'évolution des prix et 50% du taux de croissance du PIB. Elle est attribuée à certaines communes ou groupement de communes sous condition de ressources et de population afin de les aider à financer leurs infrastructures et leurs équipements.

# Va et vient

Travail, relations, loisirs, école... ils vivent dans un espace de vie sans barrière.

## ■ M. Mauchassé, responsable des magasins Faupin à Beaune (21).

"Je vis à Rully (71), une commune située à 5 kilomètres de Chagny (71) et je travaille à Beaune (21). Ma femme est également dans la même situation, elle travaille à Meursault (21). Nous effectuons le trajet deux fois par jour et ce depuis 17 ans. Ce mode de vie nous convient parfaitement. Nous ne voulons pas en changer car nous apprécions le cadre de vie agréable de notre commune, ainsi que notre vie professionnelle. Je pense que nous ne sommes pas les seuls dans cette situation."

## ■ Alain Guillemin, Office de tourisme de Nolay (21).

"Je pense qu'il existe une véritable relation sociale entre Nolay (21) et Chagny (71). Par exemple, je vais régulièrement au marché de Chagny (71) le dimanche matin, comme beaucoup de nolaytois. De plus, en tant que professionnel de l'Office de tourisme de Nolay (21), je suis en relation constante avec l'Office de tourisme de Chagny (71), pour prévoir et échanger, entre autres, les itinéraires de randonnées. Mais, il est vrai qu'au niveau de la communication touristique il existe une barrière entre les départements."

